

Les dix jours qui ébranlèrent la vie de Fabien Engelmann

Je viens de regarder la conférence de presse du jeudi 24 février, avec notamment en tribune Louis Aliot, responsable du Front national, Gilbert Collard, avocat, Fabien Engelmann et Thierry Gourlot, conseiller régional FN.

<http://www.enquete-debat.fr/archives/conference-de-presse-fn-me-gilbert-collard-engelmann/>

Rappelons que Fabien et la section des Territoriaux de Nilvange ont été suspendus par l'Union locale CGT, malgré un vote majoritaire des syndiqués lui confirmant leur confiance, suite à sa décision d'adhérer au Front national, et de se présenter aux élections cantonales.

Dans cette conférence de presse, il y a un passage particulièrement fort. On sent, lors des questions, que plusieurs journalistes semblent considérer normal, qu'il ait été exclu, et s'interrogent sur le fait que Fabien entende rester à la CGT. Ne serait-ce pas de sa part une provocation ? Gilbert Collard, interpellant une journaliste, lui demande alors abruptement : « Si je vous qualifie de raciste et de xénophobe, et que je vous demande, pour cela, de quitter cette pièce, allez-vous sortir sans mot dire ? ». Argument imparable !

J'ignore si les bureaucrates qui ont procédé à cette suspension avaient bien mesuré les conséquences de leur décision. Toujours est-il que l'emballement médiatique qui a suivi cette décision mérite quelque interrogation. Chacun a bien compris les enjeux d'une telle décision. Aujourd'hui, les appareils syndicaux sont trop souvent confisqués par une bureaucratie politisée qui cherche à les instrumentaliser pour faire souvent autre chose que défendre seulement les intérêts moraux et matériels des travailleurs.

– Quel mandat ont les dirigeants de la CGT pour participer à l'opération « Un bateau pour Gaza » ?

– Quel mandat ont ces mêmes dirigeants, ou ceux de la FSU, pour demander la régularisation des clandestins ?

– Quel mandat ont les dirigeants de Sud-Rail pour demander l'interdiction des Assises sur l'islamisation ?

On pourrait ajouter des dizaines d'exemples où les organisations syndicales sont détournées de leurs objectifs initiaux, par les mêmes qui se targuent d'indépendance syndicale !

Donc, cette fois, il a été décidé qu'on ne pouvait pas avoir des responsabilités à la CGT, si on affichait son appartenance au Front national ! Il paraîtrait que ce serait incompatible avec les valeurs de la CGT. L'explication avancée serait qu'à la CGT, on se réclame de l'internationalisme, tandis que le FN serait pour la préférence nationale. Débat fort intéressant, mais où met-on le curseur ?

– Peut-on être, comme l'ancien responsable du syndicat des gardiens de prison, être responsable CGT en étant à l'UMP ? On pourrait dire que la politique de l'UMP, relayée par le gouvernement Sarkozy, en multipliant les privatisations et les fermetures d'entreprise, en allongeant la durée des retraites, a une politique contraire à celle de la CGT !

– Peut-on être au Parti socialiste, et exercer des responsabilités à la CGT ? Là encore, on pourrait signaler que la politique libérale du Parti socialiste quand il était au pouvoir, le nombre très élevé de privatisations, les reconductions aux frontières de clandestins sont totalement incompatibles avec les valeurs internationalistes de la CGT !

– Peut-on être au Parti communiste, alors, et à la CGT ? Si nous étions cruels, nous pourrions faire remarquer que ce parti, dans les années 1980, défendait une ligne « Produisons français », ce qui n'est pas tellement internationaliste. Nous pourrions rappeler que, en participant au gouvernement de Lionel Jospin, de 1997 à 2002, Marie-George Buffet et Jean-Claude Gaysot, ont cautionné les accords de Barcelone, qui ont allongé l'âge de la retraite, sans parler de toutes les privatisations et du changement de statut de la SNCF, tandis que la CGT s'est battue pour la retraite à 60 ans et la

défense du service public ! Nous pourrions ajouter qu'il est arrivé aux communistes de ne pas toujours bien traiter des sections syndicales CGT, quand ils sont à la tête d'une entreprise, ou d'une municipalité.

– Il nous reste l'extrême gauche, alors. Ses dirigeants seraient-ils les seuls responsables politiques qui soient dignes de militer à la CGT, en partageant notamment les valeurs ? Mais là encore, on pourrait remarquer que, systématiquement, les dirigeants d'extrême gauche répercutent, quand ils dirigent une section syndicale CGT, les orientations de leur parti, tournant ainsi le dos à la charte d'Amiens, proclamant l'indépendance des syndicats et des partis.

Toute cette énumération pour dire que les dirigeants de la CGT se sont lourdement trompés, en cherchant à diaboliser Fabien Engelmann, et en suspendant brutalement la section. La majorité des travailleurs ne vote pas Front national, mais ce parti est en tête du vote ouvrier. La grande majorité du salariat n'est pas favorable à la régularisation des clandestins (il suffit de voir les squelettiques manifestations autour de ce dossier), elle n'a pas davantage envie, au nom du refus de la préférence nationale, d'ouvrir la fonction publique aux résidents qui n'ont pas la nationalité française. Elle comprend, spontanément, qu'en période de chômage de masse, on ne peut pas mener la même politique migratoire que quand il y a le plein emploi.

Jean-Luc Mélenchon a beau clamer que la classe ouvrière vomit le Front national, le discours de Marine Le Pen mord de plus en plus dans le salariat, et les organisations syndicales ne pourront fuir plus longtemps les questions posées dans nombre d'entreprises par la montée de l'islam (voir l'audition de Carl Pincemin à l'Assemblée nationale, et son intervention le 18 décembre, aux Assises de Charenton). Ils ne pourront pas davantage continuer à escamoter la question de l'immigration, et de son utilisation par les employeurs contre le salariat, français ou étranger, de notre pays.

Les dirigeants communistes de la CGT ont cru pouvoir diaboliser les gauchistes, dans les années 1970, en leur

cassant parfois la gueule, en les qualifiant de diviseurs, voire d'agents du patronat. Cela n'a pas marché, il suffit de voir, aujourd'hui, le nombre de dirigeants d'extrême gauche qui ont un mandat syndical. Unis aujourd'hui, les dirigeants communistes et gauchistes, ne réussiront pas davantage à continuer à diaboliser les travailleurs qui ont fait le choix, comme Fabien, de rejoindre le Front national.

Ils se montreraient beaucoup plus intelligents s'ils interpelaient Marine Le Pen sur de vraies questions, qui concernent le monde du travail. La préférence nationale ne devrait pas être un sujet tabou. Mais la présidente du Front national est-elle prête à remettre en cause le principe d'égalité ? Un salarié, français ou étranger, doit-il toucher le même salaire ? Doit-il cotiser dans les mêmes caisses ? A-t-il droit à la même protection sociale ? Peut-il se soigner de la même façon ? Peut-il, s'il a cotisé, bénéficier des mêmes conditions pour partir à la retraite ?

Poser, légitimement, ces questions, à une responsable politique fait partie du débat démocratique. Mais exclure un syndicaliste, et une section syndicale, sous prétexte qu'il n'aurait pas la bonne carte politique en poche, c'est d'abord faire le plus beau cadeau au Front national, qui, naturellement a sauté sur l'occasion pour en faire un thème de campagne (bonne guerre), et bien évidemment donner la pire image sectaire du monde syndical, peu à même de gagner au nécessaire combat syndical les travailleurs de ce pays. Gageons que Fabien fera un bon score aux prochaines élections cantonales, et, s'il a de l'humour, il pourra envoyer un télégramme de remerciement à Denis Pesce, qui l'a suspendu.

John Reed, journaliste américain, avait écrit, évoquant la prise du Palais d'Hiver, en 1917, un ouvrage intitulé « Les dix jours qui ébranlèrent le monde ». En suspendant leur syndicaliste, les bureaucrates ont certes réussi l'exploit, depuis dix jours, d'ébranler le monde de Fabien. Mais ils ne sortiront pas gagnants de cette affaire, aux yeux de l'opinion publique.

La simplicité, la modestie et la sincérité de Fabien sont

incontestables, quand on l'écoute. Il n'est en rien une ordure raciste, sexiste ou homophobe. Il est tout simplement un esprit libre, qui a envie d'être fidèle à ses idées, et qui s'en donne courageusement les moyens. Il a bien plus sa place à la CGT, lui qui assure qu'il défendrait un clandestin victime d'un patron voyou, que le triste Jean-François Tealdi, qui, en tant que responsable de la CGT de France Télévisions, ose demander le licenciement d'Eric Zemmour... et qui n'est toujours pas suspendu.

Qu'un journaliste du service public demande le licenciement d'un salarié pour délit d'opinion, c'est compatible avec les valeurs de la CGT ?

Paul Le Poulpe